

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varennes

75 007 Paris

Paris, le 28 juillet 2026

Monsieur le Premier ministre,

Alors que commencent les négociations en vue d'établir le budget 2027 de la Nation, nous tenons à vous alerter sur les besoins de financement de nos métropoles et grandes communautés. Voilà des décennies que l'État incite, à juste titre, les élus locaux à développer massivement leurs réseaux de transports en commun. Cette nécessité n'a fait que se renforcer, tant il nous faut réduire, autant que faire se peut, la place de la voiture individuelle pour faire face au dérèglement climatique et respecter la trajectoire définie par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC).

Ainsi, partout dans nos grandes agglomérations, nous construisons de nouvelles lignes de tramway, de métro et de bus. Dans nombre d'entre elles, l'État est venu en soutien pour leur permettre de combler leur retard en matière de transports en commun.

Nous avons ainsi fait le choix de réaliser des investissements massifs, quelle que soit la couleur politique de nos exécutifs.

Lorsqu'une collectivité investit pour offrir un meilleur service public à ses administrés, cet investissement a aussi des répercussions sur ses charges de fonctionnement.

Pour faire face à cette situation, nous avons réalisé, partout où nous l'avons pu, d'importantes économies sur nos dépenses de fonctionnement, et nous continuons à en faire chaque année.

Nous tenons à rappeler que, contrairement à l'État, les élus locaux sont tenus de présenter des budgets à l'équilibre, ce qui atteste de notre gestion rigoureuse de l'argent des contribuables.

Toujours est-il que nous sommes aujourd'hui confrontés à un effet ciseau dévastateur, qui vient fragiliser nombre de territoires faisant la richesse économique de notre pays.

Conscients que l'argent public se fait de plus en plus rare et que l'État est, lui aussi, confronté à une équation budgétaire complexe, nous souhaitons que vous puissiez prendre en considération notre proposition.

Celle-ci doit nous permettre, sans solliciter les finances de l'État, de sortir de l'impasse dans laquelle nous pourrions nous retrouver d'ici quelques mois. Dans la plupart de nos territoires, nos marges de manœuvre, constituées grâce à nos efforts de bonne gestion, ont été intégralement grignotées, et il n'existe plus de solution à ressources constantes.

Or, depuis plus de 20 ans, le versement mobilité, ressource exclusivement affectée au financement des infrastructures de transport et au développement de l'offre de mobilité, est plafonné à 2 % pour les grandes AOM.

Un territoire fait néanmoins exception : en Île-de-France, la loi fixe des plafonds plus élevés, jusqu'à 3,20 %, différenciés selon les zones. Partout ailleurs le plafond est atteint, à l'image de la seconde agglomération du pays, la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Aujourd'hui, nous vous demandons de rétablir l'équité entre toutes les grandes agglomérations en nous permettant de relever le taux de versement mobilité, assujetti à des contreparties en termes d'engagements d'investissements et de consultation des acteurs économiques locaux.

Cela suppose une disposition législative et nous souhaitons qu'elle soit inscrite dans le prochain projet de loi de finances pour 2027, que vous présenterez dans quelques semaines.

Cette demande est indispensable pour que nous puissions continuer à jouer notre rôle d'aménageur du territoire. C'est une question centrale pour nos finances, mais au-delà, pour la place de nos métropoles et grandes communautés dans l'attractivité du pays.

Pour être attractif, un territoire doit être accessible et, pour être accessible, il faut donner à celles et ceux qui ont la charge d'y administrer les transports les moyens de faire de cette accessibilité une réalité.

Alors que les départements ont obtenu le relèvement du taux plafond de DMTO et que les régions ont obtenu la possibilité d'instaurer un VM régional, nos grandes intercommunalités sont restées orphelines de toute avancée, alors même qu'elles ont été les plus mises à contribution par les deux dernières lois de finances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean-Luc Moudenc

Président de France urbaine
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



Nathalie Appéré

1^{ère} vice-président de France urbaine
Maire de Rennes
Président de Rennes Métropole



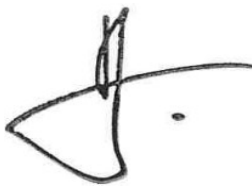
Michaël Delafosse

Maire de Montpellier
Président de
Méditerranée Métropole



Frédéric Fauvet

Maire d'Amiens
Président d'Amiens Métropole



Guillaume Guérin

Maire de Limoges
Président de Limoges Métropole



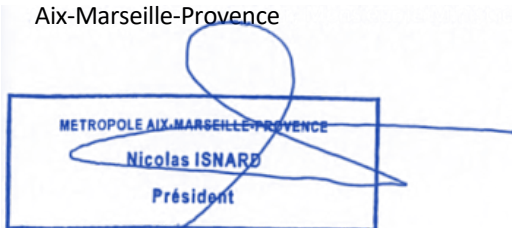
Alain Iriart

Président de la communauté
d'agglomération du Pays Basque



Nicolas Isnard

Maire de Salon de Provence
Président de la métropole
Aix-Marseille-Provence



Régis Juanico

Maire de Saint-Etienne
Président de Saint-Etienne Métropole



Mathieu Klein

Maire de Nancy
Président de la métropole du Grand
Nancy



Grégoire de Lasteyrie

Maire de Palaiseau
Président de Paris Saclay



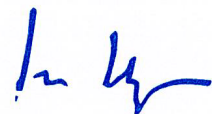
Stéphane Le Foll

Maire du Mans
Président du Mans Métropole



Frédéric Leturque

Maire d'Arras
Président de la communauté
urbaine d'Arras



Guillaume Lissy
Président de
Grenoble Alpes Métropole



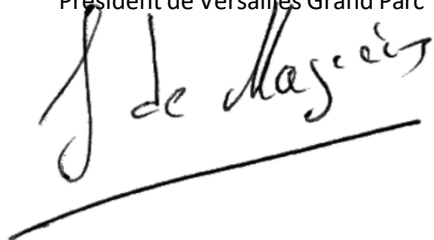
Isabelle Louis
Présidente de Le Creusot Métropole



Fabian Jordan
Maire de Berrwiller
Président de Mulhouse
Alsace Agglomération



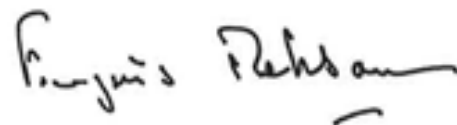
François de Mazières
Maire de Versailles
Président de Versailles Grand Parc



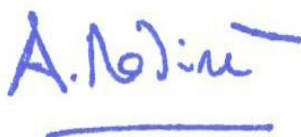
Hervé Prononce
Président de Clermont
Auvergne Métropole



François Rebsamen
Président de Dijon Métropole
Ancien ministre



Arnaud Robinet
Maire de Reims
Président de Grand Reims



Stéphane Roudaut
Maire de Brest
Président de Brest Métropole



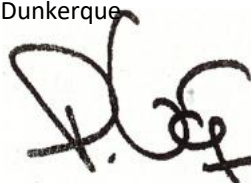
Johanna Rolland
Trésorière de France urbaine
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole



Éric Skyronka
Président de
Métropole Européenne de Lille



Patrice Vergriete
Maire de Dunkerque
Président de la communauté urbaine
de Dunkerque



Copie :

- M. David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics
- M. Philippe Tabarot, ministre des Transports
- Mme Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation